



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 6060015

N/REF : 28/05/2026 18H00 C:022575 I:22697
V/REF : DT2026-2053
V/Email reçu le Jeudi 28/05/2026 à 18H00

**BATIGERE RHONE ALPES
AGENCE LYON
31 BIS, RUE BOSSUET
BP 56100
69415 LYON CEDEX 06**

V/REF.IMM. 5039
IMMEUBLE : CARNOT PARMENTIER
44M a 44Z, RUE CARNOT
37Aa37G/39Ha39L, RUE PARMENTIER
69190 ST FONTS

Dardilly, le 03 Juin 2026

Référence Marché: Lot3 Electricité-Sect.1 R/I/A

LOCALISATION : ALLEE N 44Z RUE CARNOT - PC BARRIERE D ACCES TABLEAU EN PC DANS LA CAVE
DE L ALLEE Z SI BESOIN CONTACTER MME LEPRETRE 06 87689947

MOTIF : INTERVENIR SUITE AU PASSAGE STE KONE POUR LA BARRIERE ELECTRIQUE CELLE
CI NE SERAIT PAS ALIMENTEE

Donneur d'ordre : Mme N. DEVIR por

NATURE DE L'INTERVENTION :

Rénovation parties communes

LE 02/06 A 10H45 :
INTERVENTION DEPUIS LES PARTIES COMMUNES
RECHERCHE DE PANNE SUITE A LA BARRIERE ELECTRIQUE QUI NE SERAIT PAS
ALIMENTEE SUITE RAPPORT DE LA SOCIETE KONE
CONTROLE DE L'ALIMENTATION ELECTRIQUE
REPRISE DU CABLAGE SUITE AUX FILS MAL BRANCHE DANS LA BOITE DE
DERIVATION SUITE AUX TRAVAUX EFFECTUES PAR LA SOCIETE DE RENOVATION
CONNECTION DE LA BARRIERE ET ESSAIS DU BON FONCTIONNEMENT - OK

PREVOIR LE REMPLACEMENT DE LA BOITE DE DERIVATION QUI N'EST PLUS
ETANCHE

OBSERVATIONS : SR AB Email envoyé le 03/06/26 à 08H41 AMES

FP LCOMPTER Email envoyé le 02/06/26 à 18H40 Mme N. DEVIR por

SUITE AU PASSAGE DE NOTRE TECHNICIEN DU 02/06, PREVOIR LE REMPLACEMENT
DE LA BOITE DE DERIVATION DE LA BARRIERE ELECTRIQUE QUI N'EST PLUS
ETANCHE
NOUS NOUS CHARGEONS DE VOUS ETABLIR UN DEVIS RAPIDEMENT



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 6060015

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	J0G00002-H.MO Rech panne/reprise cablage	1	52,46	104,92
TOTAL H.T.				104,92
T.V.A. a 10,00%				10,49
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>115,41</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN